

Travailler le social : pour une redéfinition

Jean Carette and Yves Vaillancourt

Volume 13, Number 1, June 2000

Le « nouveau » travail social...

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/000001ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/000001ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Carette, J. & Vaillancourt, Y. (2000). Travailler le social : pour une redéfinition. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 1–4. <https://doi.org/10.7202/000001ar>



Travailler le social : pour une redéfinition

*Jean Carette
École de travail social
Université du Québec à Montréal*

NDLR : Le texte de Jean Carette que nous publions comme éditorial a été rédigé au printemps 1999, à l'occasion de la tenue d'une journée d'étude que le Département de travail social de l'UQAM avait organisée pour mettre à jour sa définition de l'objet d'étude du département, soit le travail social. L'ancienne définition avait été élaborée à la fin des années 1970 ; 20 ans plus tard, les membres de l'assemblée départementale trouvaient qu'elle avait besoin d'un certain rajeunissement. La version que nous publions a reçu un accueil chaleureux de l'assemblée départementale. À la direction de la revue NPS, nous considérons que ce texte de notre collègue Carette mérite d'être diffusé de façon plus large ; d'où notre décision de le publier comme éditorial dans ce numéro qui a pour dossier le « nouveau » travail social.

Yves VAILLANCOURT
Directeur

Ce que nous avons l'habitude de nommer « société » est à la fois :

- un ensemble de communautés ;
- un ensemble de bassins de ressources ;
- un ensemble de rapports conflictuels de pouvoir.

Dans cette société, l'individu cherche à agir, individuellement ou collectivement, pour :

- s'intégrer ;
- utiliser les ressources des divers milieux ;
- élargir son autonomie.

C'est à travers cette triple action qu'il peut construire son identité, en contrôlant ou en transformant la situation qu'il vit, en devenant le sujet de son histoire. S'il n'y parvient pas, il sera plus ou moins marginalisé ou exclu, plus ou moins exploité sans retour et plus ou moins dépendant-dominé.

C'est d'abord pour et avec ce dernier, seul à seul ou en s'appuyant sur ses divers groupes d'appartenance, que le travailleur social intervient, comme un tiers facilitateur et médiateur. Dans son analyse des situations comme dans ses interventions, le travailleur social considère les conduites de l'individu, ses choix et ses impasses, ses atouts ou ses difficultés, ses attitudes et ses comportements, comme des conséquences, des effets, positifs ou négatifs, nouveaux ou cumulatifs, produits ou reproduits tout au long du cycle de sa vie, de ses positions diverses dans les rapports sociaux de classes, de sexes, de cultures, de générations. C'est en travaillant le social – et non en le « servant » –, en se situant avec la personne qu'il rencontre dans les rapports sociaux, qu'il visera à rétablir et développer la capacité d'action des individus, groupes et collectivités sur :

- les liens d'appartenance à des groupes, réseaux, communautés ;
- l'accessibilité à toutes les ressources des milieux de vie et leur utilisation optimale, individuellement ou par le biais d'alliances stratégiques ;
- l'accroissement de l'autonomie et des libertés du sujet.

LE CHAMP D'ÉTUDE

Le travail social a pour objet d'étude les pratiques d'intervention sociale réfléchies et mises en œuvre pour outiller les acteurs, individus, groupes ou collectivités, en vue de comprendre, gérer et si possible résoudre (améliorer ? atténuer ? contrôler ?) les problèmes sociaux (et améliorer les conditions de vie ?) qu'ils vivent et subissent. Réflexion et mise en œuvre s'activent, se nourrissent et s'appuient mutuellement dans un même mouvement dynamique et dialectique.

QU'EST-CE QU'UN PROBLÈME SOCIAL ?

1. Un problème qui trouve son origine / explication dans les rapports sociaux d'exploitation ou de domination, et qui entraîne un défaut d'intégration ou une sous-utilisation des ressources des divers milieux de vie.
2. Un problème qui remet en cause ces rapports sociaux (de classes, de sexes, d'ethnies, de générations, de cultures, etc.), les positions ou histoires sociales qui en sont les effets et leur imbrication complexe dans la dynamique sociale concrète.
3. Un problème dont la solution durable nécessitera (ou nécessiterait) la mise en place d'un nouveau projet global d'orientation de la société, à travers ses organisations, ses institutions, ses mouvements sociaux, projet visant à plus d'égalité, plus de liberté, plus de citoyenneté.
4. Un problème dont n'est pas responsable la personne qui l'affronte ou le subit, et qui n'a rien à voir avec ses attitudes et comportements, son histoire de vie personnelle ou les vicissitudes de celle-ci.

LE TRAVAILLEUR SOCIAL

Le travailleur social est un professionnel dont la fonction consiste à intervenir auprès des individus, familles, groupes et collectivités, et avec eux, dans et sur les relations sociales et les rapports sociaux dans lesquels ils sont engagés.

Il n'est pas un psychologue, même s'il emprunte à la psychologie des outils d'écoute, d'analyse et d'intervention. Il n'est pas un juriste, même s'il travaille à la défense et à la promotion des droits individuels et collectifs. Il n'est pas un moraliste, même s'il fait siennes les valeurs d'égalité, de justice et de solidarité. Il n'est pas un animateur culturel, même s'il utilise des techniques d'animation pour mobiliser des individus et des groupes. Il n'est pas un agitateur politique, même s'il travaille pour qu'il y ait plus de démocratie réelle. Il n'est pas un sociologue, même s'il se sert des méthodes de lecture sociologique pour faire et renforcer son analyse des problèmes sociaux. Il n'est pas un éducateur, même s'il met en œuvre des démarches pédagogiques pour informer et former des acteurs sociaux. Il n'est pas un simple technicien de l'aide, même s'il utilise divers outils dans son intervention sociale.

Le travailleur social doit travailler avec l'ensemble des individus et collectivités dans le cadre de ses mandats, mais il donne priorité aux personnes ou groupes exposés à la marginalité ou à l'exclusion, à la pauvreté et aux injustices, à la dépendance et à la subordination ainsi qu'aux minorités.

Il s'appuie sur les acteurs sociaux, individus ou groupes solidaires des préoccupations et revendications de ces individus et groupes prioritaires. Il privilégie, suscite et renforce les alliances avec les groupes populaires et communautaires, avec les syndicats et groupes de défense des droits, avec les individus et les collectifs innovateurs et porteurs d'alternatives sociales.

Travaillant le social, il ne peut ignorer les acteurs qui cherchent à concilier les exigences du social et de l'économique et met sa formation et son expérience professionnelle à leur disposition, en particulier dans le champ de l'économie sociale ou solidaire.

Dans une période de remise en cause et de réorganisation de la présence et de l'action de l'État, au-delà des critiques raisonnées qu'il peut faire ou appuyer au sujet de la bureaucratie centralisatrice ou de la technocratie, il s'efforce de dépasser les attitudes nostalgiques à l'égard d'un État-providence révolu ou les invectives contre le néolibéralisme et participe activement à l'émergence de nouvelles formes d'action de l'État et à l'élargissement des espaces de démocratie.

NOTRE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL

La formation en travail social a pour but de former des intervenants :

1. capables d'une analyse sociale des problèmes vécus et subis par les personnes et les groupes ;
2. porteurs et artisans de méthodes d'intervention sociale visant le développement intégré des individus et des groupe d'appartenance, l'accessibilité maximale et l'utilisation optimale des ressources des divers milieux de vie, ressources publiques ou privées, personnelles et sociales, ressources plus ou moins visibles et plus ou moins détournées, proposées ou proposables ;
3. capables d'adopter au quotidien une attitude critique à l'égard des diverses formes de domination sociale et de mobiliser des individus et des groupes pour des projets de transformation globale des rapports sociaux ;
4. aptes à se laisser interpeller dans et par l'action et à remettre en question leurs modes d'intervention, au regard de leur efficacité et de leurs effets sociaux ;
5. conscients qu'ils n'ont pas affaire à des producteurs ni à des clients, mais à des personnes dont ils veulent promouvoir la capacité d'acteurs sociaux, dans le respect empathique de leur vécu et de leur culture, de leur histoire personnelle et sociale.